



Éditorial



Recentrer notre action

Nous avons aujourd'hui confirmation du gel des dotations de l'Etat envers les communes, jusqu'en 2013 au moins.

La réforme de la taxe professionnelle avec son remplacement par la nouvelle contribution économique territoriale aura, dès 2011, des conséquences négatives sur le budget communal.

Des incertitudes fortes, demeurent quant aux mécanismes de modulation de la péréquation financière entre les différentes communes. De plus, la réforme des collectivités territoriales prévue pour 2014, voulue par le gouvernement, ne manquera pas, là encore, d'impacter nos finances.

C'est dans ce contexte délicat que la commune doit désormais évoluer.

Nous nous y sommes certes préparés.

L'élaboration de nos deux précédents budgets, marquée par une compression significative de nos marges de manœuvre, nous conduit à poursuivre nos efforts en matière de maîtrise de charges de fonctionnement, toujours plus grandissantes.

Dans un souci de justice fiscale et de recherche de nouvelles ressources financières nous avons mené à bien une révision complète des valeurs locatives sur le foncier bâti. Cependant le spectre d'une augmentation de la fiscalité locale se précise car cette dernière, demain, pourrait devenir la seule variable d'ajustement pour équilibrer nos budgets.

De même, le programme d'investissement que

nous développons s'en trouvera profondément affecté.

Des opérations seront ainsi ajournées ou abandonnées. Mais c'est à ce seul prix que notre commune poursuivra son développement mesuré.

De nouveaux projets immobiliers importants vont voir le jour, confirmant ainsi l'attractivité de la commune. Cela nous incite dans un contexte économique particulièrement tendu, à redoubler d'efforts pour construire l'avenir de Vescovato.

Cordialement.

François-Xavier MARCHIONI
Maire

votre commune sur www.vescovato.fr

s o m m a i r e

p 2-3 Dossier : Patrimoine

p 7 Travaux et études

p 9 Les écoles

p 4-5 Le budget 2010

p 8 Urbanisme Social
Environnement

p 10-11 Brèves

p 6 Le budget de l'eau

p 12 Loisirs
État civil

Dossier : Notre Patrimoine

Patrimoine et culture



« La municipalité a souhaité amplifier sa politique du patrimoine pour le conserver, l'entretenir, le restaurer et ainsi mieux le transmettre aux générations futures. La préservation facilite aujourd'hui la connaissance et le respect de ce patrimoine collectif légué par nos anciens. La riche histoire de Vescovato se doit aussi d'être valorisée, notamment par un éclairage particulier porté sur les personnages, les événements ou les objets qui ont marqué, à travers les siècles, la vie de notre communauté villageoise. Le patrimoine, ce sont aussi ces paysages ruraux qui nous entourent et qui méritent, collectivement, notre attention pour mieux être préservés et ainsi traverser le temps. L'ampleur de la tâche est importante et donc, nous inscrivons notre action dans la durée, accompagnant aussi dans ce domaine les initiatives d'autres acteurs, institutionnels ou associatifs. »

Jean-Pierre Giansily

Conseiller Municipal délégué au patrimoine

Un certain regard sur notre Histoire

La riche Histoire de Vescovato méritait d'être sortie de l'oubli. Ainsi ces dernières années la municipalité a souhaité honorer, sous diverses formes, la mémoire de personnages qui ont fortement marqué l'Histoire de la commune.

• Hommages

- à Luce et Giocante de Casabianca, enfants de la commune, morts héroïquement à la bataille navale d'Aboukir, en août 1798, lors de la campagne d'Égypte de Bonaparte.



- à Joachim Murat – Roi de Naples et des deux Siciles, qui séjourna en 1815 à Vescovato auprès du Général Franceschetti. A cette occasion le prince Murat, descendant de Joachim, a été fait citoyen d'honneur de la commune.

• Conférences

Mieux connaître le parcours de figures marquantes de l'histoire de la Corse et de Vescovato à travers des conférences sur :

« les Ceccaldi » « De buttafoco et Pascal Paoli »
« Joachim Murat à Vescovato » « Pascal Paoli et les Sgio di U Viscuvatu »



Antoine Marie Graziani (photo), Paul Silvani, ont, entre autre, animé gracieusement ces conférences.

• Armoiries et signalétique

20 armoiries ont été apposées sur les façades des maisons de familles du village s'étant illus-

trées par le passé. De même les ruelles, quartiers et places du village ancien possèdent désormais une dénomination inspirée, entre autre, de l'histoire de la commune (collaboration M. P.P. Orlanducci).



• Lieu de mémoire O Pernice

Il existe, depuis 2005, et ce, grâce au travail opiniâtre de Mrs Barthélémy Comparetti, Présidente de l'association de l'église San Martinu et Jean-Pierre Giansily, conseiller municipal, délégué au patrimoine, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour imaginer, concevoir et enrichir un lieu de mémoire (photo), installé dans les anciennes écuries des curés de Vescovato.



La municipalité a accompagné cette démarche en aménageant cet espace dédié à l'histoire de Vescovato. Une invitation à remonter le temps à partir d'une exposition d'objets provenant de dons privés ou publics, témoignages de la vie religieuse, politique, scolaire de Vescovato. Invitation relevée par plus de 9000 visiteurs.

• Recherches et monographies

Un travail important de recherches effectué auprès des archives municipales départementales, ministérielles... a permis, sous la coordination de M. JP Giansily, l'édition par la municipalité

de monographies consacrées à Luce et Giocante de Casabianca, De buttafoco, Ceccaldi, Franceschetti et J. Murat, le Mémorial du Monument aux Morts, les podestats et les maires de Vescovato de 1766 à nos jours.

Certaines de ces monographies sont consultables sur le site www.vescovato.fr.

• Langue et culture corses

La promotion et la vulgarisation de la langue et de la culture corses constituent un axe fort de l'action culturelle de la municipalité. Ainsi, nous poursuivons la mise en œuvre de la charte de la langue corse (voir page 11) au sein de la vie municipale. De plus, a été créé un fond corse, constitué, déjà, de plus d'une centaine d'ouvrages consacrés à l'histoire, la géographie, la sociologie... de notre île. Ce fonds s'enrichit chaque année de nouveaux livres dont la liste et les modalités de consultation seront bientôt en ligne sur www.vescovato.fr.

Priorité est aussi donnée à la promotion des spectacles vivants, notamment ceux produits, joués ou chantés par des artistes corses, en langue corse.

• Actions de sauvegarde du patrimoine mobilier

La municipalité finance en totalité la restauration d'un certain nombre d'objets ou de mobiliers entreposés dans l'église paroissiale de San Martinu.

Ainsi le tableau les âmes du purgatoire, et l'autel des fonds baptismaux seront restaurés en 2010, et ce, pour un coût de 32 210,00 € HT.



Dossier : Notre Patrimoine

Sauvegarde de la Chapelle de San Michèle



Cet édifice religieux du XI^{ème} siècle, situé sur un promontoire au lieu dit San Michele, est devenu propriété communale, la première phase des travaux a consisté en la réfection de la toiture (charpente châtaigner et couverture en lauze). (18 500 €).

L'aménagement de l'esplanade extérieure et la mise en valeur de la chapelle sont programmés sur les exercices budgétaires 2011 et 2012.

Le FAGEC apporte son soutien technique aux différentes phases de l'opération de sauvegarde de ce patrimoine culturel, à l'origine de notre communauté villageoise. L'association pour la sauvegarde de la chapelle San Michele se réunit régulièrement pour suivre ce projet de sauvegarde.

A Rangia di l'Agliastrone



La commune, locataire de cette Rangia jusqu'en 2013 (voir bulletin municipal de juillet 2008), souhaite, en collaboration avec la collectivité territoriale de Corse (C.T.C.) et la FAGEC, reconvertir cette ancienne ferme fortifiée (photo), témoignage de l'activité agricole passée, en un lieu de mémoire ou un écomusée.

Un dossier a été transmis en ce sens auprès du service du patrimoine de la C.T.C.

Ce projet de reconversion s'inscrit dans le schéma culturel de la Casinca élaboré par la communauté de communes de la Casinca.

Zoom sur les associations

Deux associations, grâce à des souscriptions et du mécénat, contribuent par leur action efficace à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine communal, méritant ainsi un soutien effectif de la municipalité.

• Association de l'église San Martinu

Présidée par M. Barthélémy Comparetti (siège social : Piazza Paolacci – Vescovato) cette association œuvre pour la restauration d'objets mobiliers ou de petits édifices (autels, chaire) de l'église paroissiale de San Martinu. La municipalité accompagne financièrement un certain nombre d'opérations de restauration menées par cette association comme en :

2005 Restauration tableau sur toile crucifixion 5 830 €

2006 Restauration statue 7 768 €

2007 Installation de cloches 5 744 €

2008 Restauration de l'autel et de retable de la Chapelle de la Vierge 7 000 €

• Association « Notre dame des grâces »

Présidée par M. P.P. Orlanducci (siège social : Cismonte – Vescovato), cette association a pour objectif la restauration et la sauvegarde de l'église Santa Maria delle Grazie de Capucini. Des travaux importants ont été effectués par des bénévoles sur la toiture, protégeant ainsi cet édifice religieux cher à la mémoire collective de nos concitoyens.

La municipalité subventionne cette association.



Plan Local d'Urbanisme et patrimoine naturel et architectural

Le P.L.U., adopté en décembre 2007, contribue à travers principalement son Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), à la préservation de notre patrimoine naturel, de nos paysages ruraux, et ce, en fixant, en cohérence, les limites de zones inconstructibles sur le territoire communal.

Ainsi près de 1 000 hectares sont consacrés à l'activité agricole, synonyme aussi d'aménagement de l'espace rural. Plus de 300 hectares sont classés en zone naturelle garantissant une ceinture verte autour des différentes zones agglomérées de la commune (photo).

Ce document d'urbanisme détermine aussi, sur le village ancien, des règles spécifiques, et ce, pour une meilleure préservation de ce site.

Le P.L.U. est en ligne sur www.vescovato.fr.



Le Budget 2010

Le budget primitif 2010

Le budget primitif 2010 a été adopté par le conseil municipal le 31 mars 2010, sans augmentation et cela depuis 1996 des impôts locaux. La **section de fonctionnement** marque, cette année, une augmentation sensible de ses recettes (+ 245 586 €). La **section d'investissement** accuse, pour l'heure, un recul des investissements de 581 000 €, car elle ne prend pas en compte diverses opérations susceptibles de débiter au cours de l'année 2010, après décisions modificatives du budget (D.M.).

Le budget général

Section de fonctionnement

Dépenses: 1 918 296,86 €

Recettes: 1 918 296,86 €

Section d'investissement

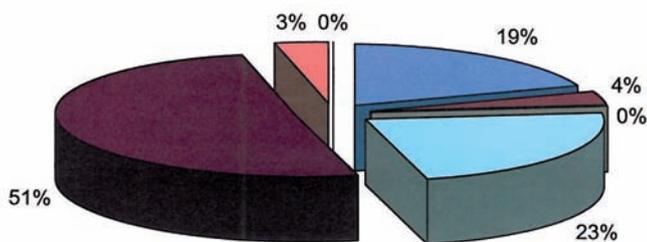
Dépenses: 1 554 926,55 €

Recettes: 1 554 926,55 €

Section de fonctionnement

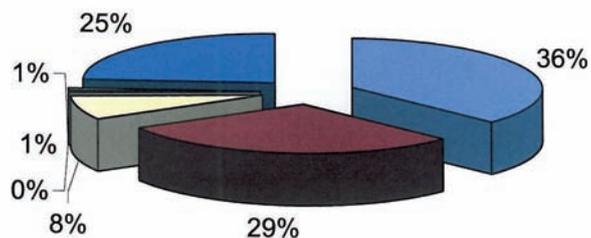
Recettes de fonctionnement

- Excédents antérieurs reportés (366 780,36 €)
- Atténuations de charges (68 777 €)
- Produits des services du domaine (652 €)
- Impôts et taxes (444 918,50 €)
- Dotations et participations (969 620 €)
- Autres produits de gestion courante (65 549 €)
- Produits exceptionnels (2 000 €)



Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général (711 144 €)
- Charges de personnel (563 500 €)
- Autres charges de gestion courante (147 245,68 €)
- Charges financières (intérêt de la dette) (11 349,22 €)
- Charges exceptionnelles (1 268 €)
- Dépenses imprévues (13 789,96 €)
- Virement à la section d'investissement (470 000 €)



Taxes locales

Taxes	Commune	Taux moyens communaux (2B)	Taux plafonds nationaux
Habitation	11,28 %	16,29 %	37,46 %
Foncière sur les propriétés bâties	5,35 %	15,44 %	48,30 %
Foncière sur les propriétés non bâties	27,64 %	61,87 %	113,75 %
Professionnelle	21,58 %	20,31 %	32,26 %

Sauf pour la taxe professionnelle, les taux communaux sont largement en deçà des moyennes départementale et nationale. La fiscalité locale devra cependant évoluer à court terme pour anticiper sur les besoins futurs de la commune en matière d'équipements structurants comme sur la baisse prévisible des aides financières (subventions, dotations d'Etat...).

Les frais de personnel

L'excédent budgétaire réalisé en 2009 relève des économies de frais de fonctionnement. Les frais de personnel représentent 32 % (variation de + 4 % entre 2008 et 2010) des recettes réelles de fonctionnement (moyenne départementale de 40 % environ) et correspondent au recrutement d'un agent technique et au financement partiel de contrats aidés (CAE-CA).

Le Budget 2010

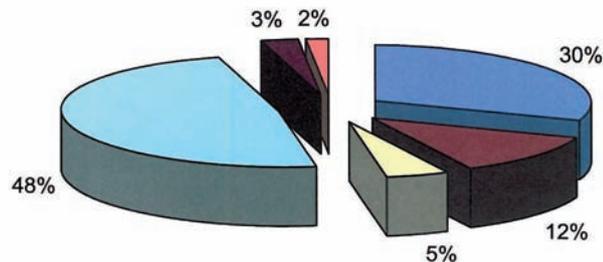
Principaux investissements en 2010

- Nouveau cimetière et colombarium (voir page 7).
- Achèvement des parkings du village (voir page 7).
- Voirie des Hespérides (voir page 7).
- Entretien de la voirie communale.
- Réhabilitation de l'ancien collège (voir page 7).
- Eclairage public (Aghja rossa, Forcione).
- Eclairage de mise en valeur d'édifices patrimoniaux.
- Enfouissement de lignes électriques.
- Equipements de sécurité (abri-bus, ralentisseurs).
- Canaux d'évacuation des eaux pluviales (voir page 6).
- Réhabilitation d'un logement (voir page 11).
- Rénovation des 6 appartements de la gendarmerie (voir page 10).
- Travaux topographiques sur le domaine public (village, plaine...).
- Achats de matériels et de 2 véhicules techniques (voir page 10).
- Acquisition foncière (1,5 hectares).
- Restauration de patrimoine dans l'Eglise San Martinu (voir page 2).
- Dotations financières et équipements des écoles (voir page 9).
- Informatisation de la mairie.
- Travaux de rénovation du réseau d'adduction d'eau potable.

Section d'investissement

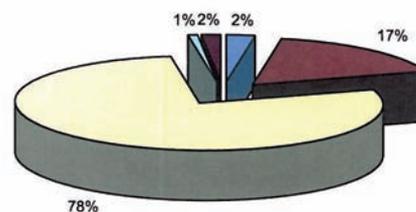
Recettes d'investissement

- Virement de section de fonctionnement (470 000 €)
- Dot., fonds divers et réserves (190 000 €)
- Excédent de fonctionnement capitalisé (75 331,01 €)
- Subventions d'équipement (749 302 €)
- Solde reporté (44 688,99 €)
- Opérations patrimoniales (25 604,55 €)



Dépenses d'investissement

- Immobilisations incorporelles (37 149 €)
- Immobilisations corporelles (268 928 €)
- Immobilisations en cours (1 211 852,69 €)
- Emprunts et dettes assimilées (11 392,31 €)
- Opérations patrimoniales (25 604,55 €)

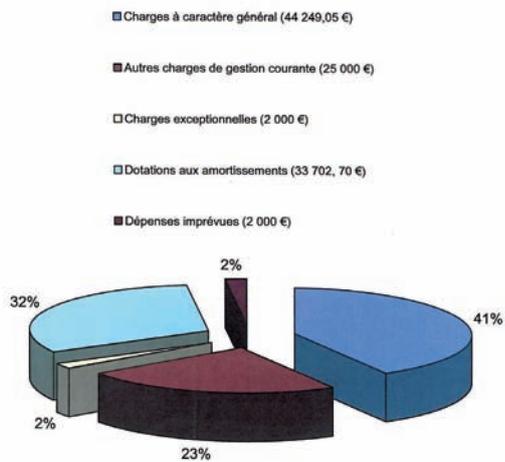


Endettement de la commune

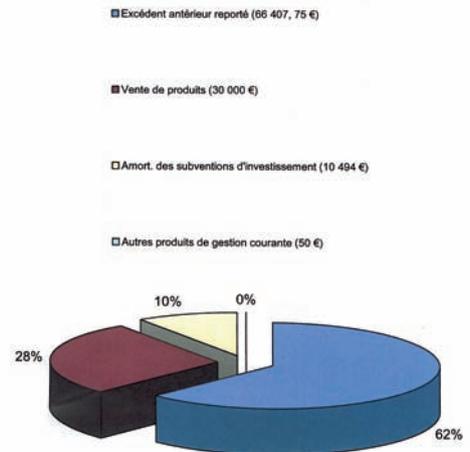
Situé très largement en deçà des moyennes nationale et départementale, l'intérêt de la dette représente moins de 1 % (11 349 €) de la section de fonctionnement et le remboursement d'emprunts, 1 % (11 392 €) de la section d'investissement, offrant pour l'avenir à la commune des marges de manœuvres financières intéressantes pour mener à bien la réalisation d'équipements indispensables à son essor. Ce très faible endettement est en partie le résultat d'une constante recherche de subventions pour parfaire les plans de financement d'opérations structurantes, essentielles au développement de la commune.

Le Budget de l'eau

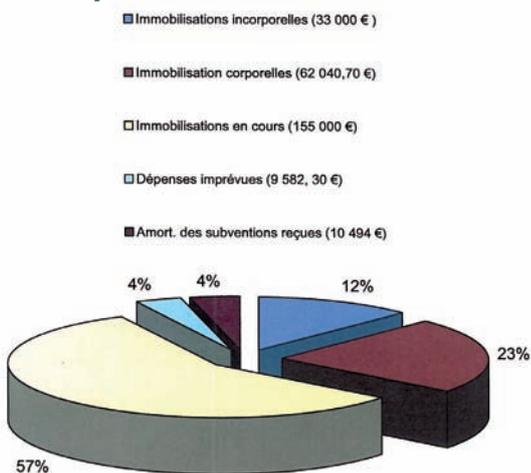
Dépenses de fonctionnement



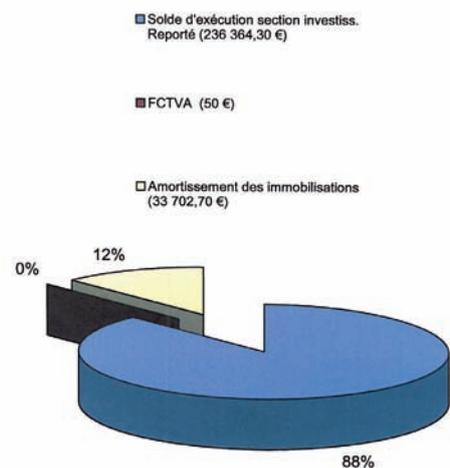
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Traitement des eaux pluviales dans le secteur de Campore-Palaghje

L'enquête publique (voir bulletin précédent), relative au traitement des eaux pluviales des secteurs de Campore et Palaghje, par la création de quatre exutoires vers le ruisseau de l'Orsataccia s'est déroulée du 26 octobre au 25 novembre 2009.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la demande d'utilité publique d'une telle opération, avec une mise à l'étude d'autres tracés d'exutoires, répondant ainsi à des observations de propriétaires.

Le Bureau d'Etudes Insulaires est missionné par la municipalité pour étudier la faisabilité de variantes de tracés au niveau de l'exutoire N°1, sur les secteurs du Carlacciu et de Campore. Sans attendre l'implantation définitive de cet exutoire, la réalisation du fossé des Palaghje (exutoire N°4) situé en amont du lotissement Les Hespérides sera programmé dans le prochain contrat triennal, devant être conclu en septembre prochain, entre la commune et le conseil général de la Haute-Corse.

Le début des travaux de l'exutoire N° 4 pourrait s'envisager avant la fin de l'année 2010.



Travaux et études

Aménagement des aires de stationnement au village



Le parking aménagé sur le site du petit stade a été mis en service au début de l'été 2009. Les talus ont été végétalisés. La construction d'un escalier facilitant la liaison entre le parking et la grande place sera entreprise ultérieurement. Une autre aire de stationnement, à l'entrée du village, le long de la route départementale est en cours d'achèvement. Le parking est en service depuis mi-juillet 2010. Au total ce sont **62 places** de parking qui auront ainsi été créées.

Réfection de la chaussée des Hespérides

La chaussée des "Hespérides", particulièrement dégradée, fait l'objet d'un programme triennal de réfection (2010-2012). 200 000,00 € HT ont été investis pour rénover 1,8 km de cette voirie, entretenue par la commune, desservant sur 3,5 km, 102 habitations. Les partenaires financiers de l'opération, associés à la commune dont la participation est de 33 %, sont la collectivité territoriale de Corse (32 %) et le conseil général de Haute-Corse (35 %).



Reconversion de l'ancien collège

L'opération de reconversion de ce bâtiment en logements non sociaux se poursuit. Le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre est le groupement Federici Dominique Architecture et le bureau d'étude BERIM, assisté d'un paysagiste. Le permis de construire, délivré le 23 octobre 2009, prévoit l'aménagement de 11 logements du T2 au T4. Les missions complémentaires de coordination, contrôle technique et de sécurité et protection de la santé sur le chantier, ont été attribuées. Aujourd'hui les avant projets sommaires et détaillés sont validés. Il est envisagé de procéder à la consultation des entreprises d'ici la fin septembre 2010. Les travaux pourraient débuter dans le courant du 4ème trimestre 2010.



Le nouveau cimetière

Les premiers travaux de réalisation du nouveau cimetière de San Philippu (photo) sont en cours. Ils consistent à la création de deux planches, d'une clôture provisoire et d'un point d'eau. La construction de ce nouveau cimetière, menée sur plusieurs exercices budgétaires (2010 à 2013), permettra à terme l'accueil de près de 150 concessions et d'un colombarium (urnes funéraires). Un règlement définira les conditions propres à une gestion harmonieuse de cet espace funéraire.

Coût de l'opération (1^{re} tranche): 60 000 € HT financés à 80 % par la collectivité territoriale de Corse, le conseil général de la Haute-Corse, et 20 % par la commune.



Ouverture d'un nouvel espace sportif



C'est fait! Le Dojo, nouvel espace sportif dédié à la pratique des arts martiaux mais aussi aux sports de détente, a ouvert ses portes en avril dernier. La réalisation de 200 m², constituant une extension du complexe sportif "Charles Orlanducci" permet désormais aux disciplines sportives ou de détente, aussi diverses que le Viet-Vo-Dao, le Taekwondo, la boxe américaine, le judo, le yoga, la danse et la gymnastique rythmique, d'investir un espace fonctionnel, adapté au développement de ces associations. Ce sont

plus de 250 licenciés qui utilisent ce dojo (photo), conçu par M. Federici Dominique, architecte, et réalisé par la S.A.Terracco et un groupement d'entreprises.

Coût de l'opération: 289 000 € HT financés à 80 % par l'Etat (CNDS), la collectivité territoriale de Corse et 20 % par la commune.

En savoir plus:

www.vescovato.fr – Associations ou vidéos

Urbanisme

Projets immobiliers

La commercialisation et donc la construction de la première tranche de l'ensemble immobilier résidentiel "l'Albarella" avec commerces au lieu dit Petraul a débuté.

Aujourd'hui la commune enregistre de nouveaux projets immobiliers à venir, comme la réalisation d'un hôtel-restaurant et des gîtes d'étapes (Suertolu), un lotissement de 20 lots (Forcione), deux promotions immobilières de 16 et 14 logements (Torra-Suertolu).

Un permis d'aménager de 46 lots vient d'être accordé dans le secteur de Bacajola.

Deux avant projets sommaires concernant l'urbanisation de 2 hectares à Torra et la création d'un ensemble immobilier de 40 logements à Aghja Rossa nous ont été présentés.

En savoir plus :

www.vescovato.fr, rubrique urbanisation



Social

Un audit social en Casinca

À la demande du maire de Vescovato, relayée par le conseiller général du canton, un audit social de la micro-région de la Casinca a été commandé par le département de la Haute-Corse (DISS) au cabinet d'études S. Consult.

• Un audit social pourquoi faire ? François-Xavier MARCHIONI :

« Nos interrogations sont très fortes au niveau de la prise en charge des problématiques sociales rencontrées sur le territoire cantonal et plus particulièrement sur son secteur nord et à Vescovato.

Les fragilités sociales s'accroissent et une offre

adaptée aux besoins constatés, s'impose.

Aussi, nous proposons, entre autre, soutenu en cela par notre conseiller général, une adaptation de l'action sociale du département sur le nord de la Casinca et ce, par le développement d'une présence sociale étoffée sur la commune de Vescovato ».

Les conclusions définitives de cet audit, réalisé en étroite collaboration avec les élus et les acteurs sociaux et associatifs de la micro-région, seront rendues dans quelques semaines.

• Consolidation de nos partenariats sociaux

Une nouvelle convention lie la commune avec

l'association **Leia** oeuvrant dans le domaine de la prévention spécialisée de la délinquance.

Un local est mis à la disposition de l'association, la municipalité participant aussi au financement d'actions préventives.

Nous avons réaffirmé notre partenariat avec la **Mission Locale de Bastia** qui suit annuellement plus de 50 jeunes de la commune, dans le domaine de l'insertion par le travail, le logement, la santé... Des résultats probants sont constatés en la matière.

Le **Greta** de Haute-Corse dispense à la mairie annexe d'Arena des cours d'alphabétisation dans le cadre de l'insertion dans la société française de publics d'origine étrangère.

Environnement

Natura 2000 : le comité de pilotage local en place



L'opération « **Natura 2000** » a vu l'inscription par la communauté européenne de la zone humide du Terragliolu (embouchure du Golu et de la Foce di Ciavattone), aux fins d'y préserver les écosystèmes et les paysages, tout en y maintenant une activité agro-pastorale traditionnelle, et en valorisant, avec la commune et les propriétaires, ce patrimoine naturel inestimable. Le comité de pilotage local de l'opération (CO. PI. L), mis en place en février dernier, est présidé par M. **Jean-Joseph Giansily**, adjoint au maire de Vescovato, Président de la communauté de communes de la Casinca (voir composition sur www.vescovato.fr). Le CO.PI.L est chargé de la mise en œuvre des différentes actions d'animation du site (photo), contenu dans un document d'objectifs, validé en décembre 2004.

Les écoles



Josette Cantelli
conseillère municipale
déléguée aux affaires scolaires

«**R**appelons tout d'abord que la commune est propriétaire des locaux abritant les écoles élémentaires et maternelles établies sur son territoire. Elle en assure donc la construction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et l'entretien. De plus, elle assume le fonctionnement matériel des écoles, recouvrant, outre des charges diverses (eau, chauffage, électricité...), des dépenses en rapport direct avec la vie scolaire. La commune gère également le personnel

communal, mis à la disposition des écoles (aides maternelles, personnel d'entretien ou les contrats aidés). Vous le constaterez, l'objectif constant poursuivi par la municipalité est d'offrir aux élèves et à leurs enseignants, au sein de l'école, les meilleures conditions de travail et d'épanouissement. L'avenir du service public de l'Education Nationale sur le territoire communal nous conduit à réfléchir à la réalisation, sur le moyen terme, d'un nouveau groupe scolaire, tout en conservant

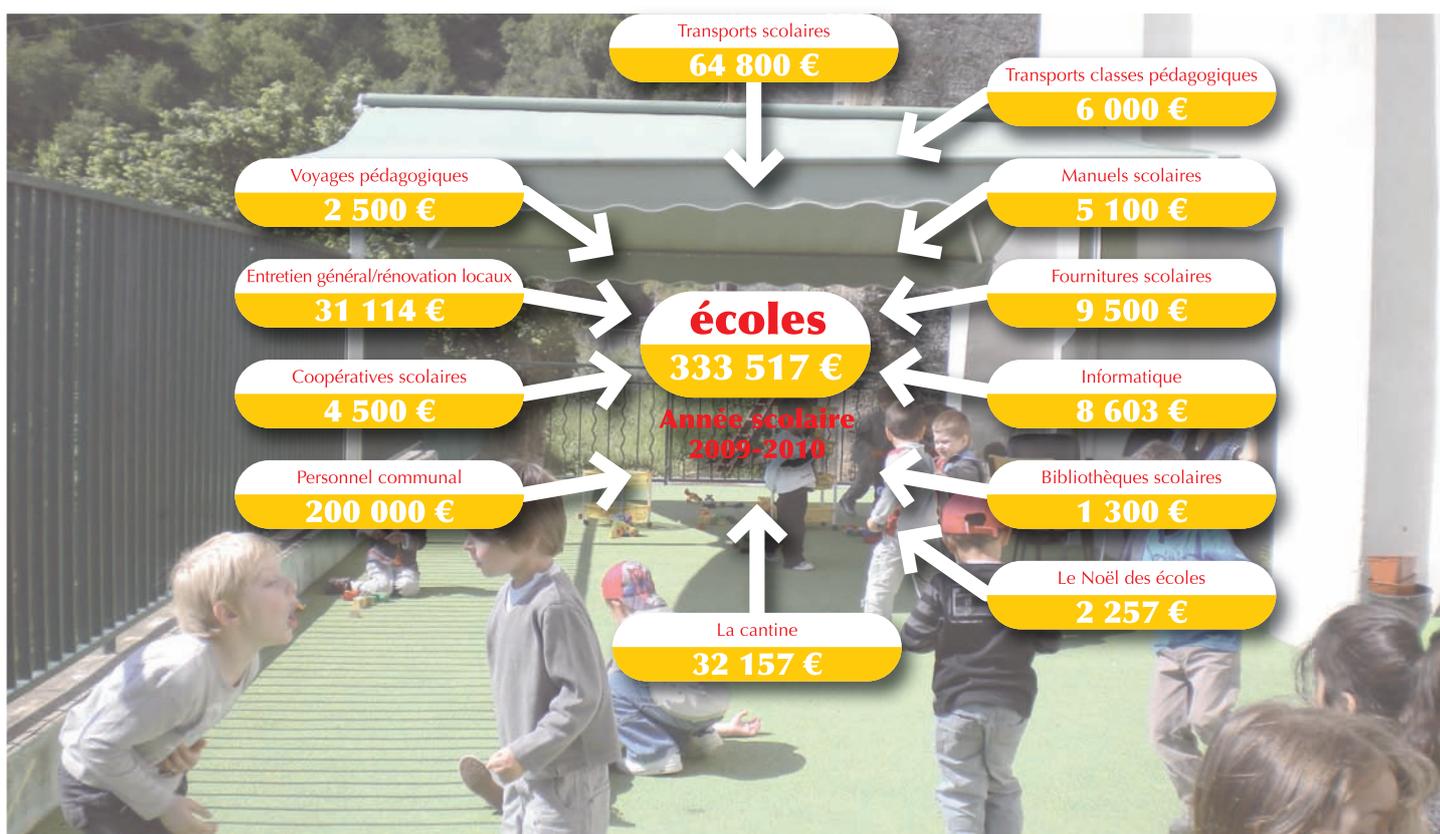
l'école du village. Cet équipement, plus fonctionnel et modulable, répondrait alors aux besoins et missions de l'Education Nationale, tout en tenant compte de l'essor démographique prévisible de Vescovato et des communes voisines. »

Nouveau...

31 élèves de CM2 ont reçu en cadeau de la municipalité un dictionnaire « Spécial Collège 10-15 ans » récompensant leur brillante admission, au collège, en classe de 6ème !



- * 2 groupes scolaires à Arena et au Village
- * 2 écoles maternelles et élémentaires
- * 237 élèves scolarisés
- * 66 élèves utilisant le service de ramassage scolaire
- * 45 élèves fréquentant le service de restauration scolaire
- * 99 kilomètres/jour de transport scolaire
- * 4 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles



Brèves

Sentiers pédestres réouverts

Accessit spécial décerné à messieurs Benoît Bruzi, Jean Marc Filori, Olivier Giovanoni et Fabrice Grazi pour la réouverture du chemin de randonnée contournant le village depuis le pont de Carlone, Punta Casaccie, Teppa di a Merla, Castagnitellu, Pernicale, Muricellu, totalement obstrué par la chute de nombreux arbres lors de l'épisode neigeux de mars 2010.

Une signalétique directionnelle sera prochainement implantée le long de ce parcours où les randonneurs confirmés ou occasionnels peuvent à nouveau jouir d'un parcours et d'un panorama magnifiques.



Acquisitions de matériels techniques

Pour améliorer le cadre de vie des administrés, comme les conditions de travail et de sécurité des agents techniques communaux, la municipalité se dote de nouveaux matériels. 35 000 € sont investis pour l'acquisition d'une machine de nettoyage (par aspiration) des espaces publics et d'un camion nacelle (portée de 13 m) plus particulièrement destiné à l'entretien des espaces verts...

Ces acquisitions s'accompagnent d'une formation adaptée du personnel communal.



Devenir des locaux de l'ancienne gendarmerie



Depuis décembre 2008, la brigade territoriale de gendarmerie a été transférée à Folelli, siège du nouveau groupement de la communauté de brigades.

La municipalité, après examen de différentes options de reconversion de ce bâtiment communal, a opté pour le renouvellement du bail locatif la liant avec le ministère de l'Intérieur et voir ainsi en septembre 2010, l'installation de la brigade motorisée de gendarmerie (6 familles), actuellement en garnison à Folelli.

Cette période est mise à profit par la commune pour réaliser un certain nombre de travaux d'entretien de ce casernement.

Maintien du service public: La Poste

Le maintien des services publics sur le territoire communal est une préoccupation constante de la municipalité. Après une fructueuse concertation avec la direction de l'enseigne "La Poste" nous avons obtenu que la commune de Vescovato soit dissociée du projet de regroupement dit « T.E.R.R.A.I.N » avec le centre de Folelli.

Ainsi, les bureaux de Poste d'Arena et du village, selon leur volume d'activité, sont maintenus, constituant une entité administrative, à part entière.

D'autre part, la municipalité a proposé au service courrier de la Poste, l'installation d'un centre de tri postal, à vocation micro-régionale, sur un terrain communal situé à proximité de la route nationale 198.



Aménagement de la traverse d'Arena

Avec la mise en service, en 2013, par la collectivité territoriale de corse (CTC) de la nouvelle voie de circulation entre Borgo et Vescovato, un giratoire, implanté à Arena, au droit de l'entrée des Hespérides et de la Cité Erilia, permettra, par une bretelle routière, de rejoindre, en plaine, la voie nouvelle.

L'occasion pour la municipalité de renouveler sa demande auprès de la C.T.C de voir entrepris, avant 2013, les travaux d'aménagements de sécurité, dans la traverse d'Arena, le long de la RN 198 pour trop longtemps ajournés.





Vescovato. fr s'ouvre à la vidéo

Le site internet www.vescovato.fr, outil d'information et de promotion sur la vie de la commune, s'enrichit d'une nouvelle rubrique vidéo, offrant aux internautes une approche de son contenu plus dynamique et vivante.

Les reportages vidéo, confiés à la société Corsica TVNet. com, s'ouvrent progressivement à l'ensemble des domaines traités sur le site communal.

Autre nouveauté: le bulletin municipal est désormais en ligne!

- en savoir plus : www.vescovato.fr: Accueil vidéo.

Charte de la langue corse

A cartula di a lingua corsa a pour objectif premier de donner à cette langue une plus grande visibilité dans la vie sociale et dans l'espace public.

En adhérant en mai 2009 à cette charte, la municipalité s'engage aux cotés de la collectivité territoriale de corse, comme acteur de la pérennisation d'*i a lingua materna* et de sa transmission aux jeunes générations, notamment, par l'intégration de sa dimension dans la vie administrative de la mairie (toponymie, signalétique, bilinguisme...).



Rénovation d'un logement

Après la réfection en lauzes de la toiture du bâtiment communal abritant les services de La Poste, l'école élémentaire et des logements, la municipalité va procéder à la rénovation de l'un de ces logements communaux, insalubre et inoccupé depuis de nombreuses années.

Cette opération permettra de disposer d'un appartement destiné, dans un premier temps, à l'accueil d'équipes (étudiants ou autres) pouvant assister la commune ou l'intercommunalité à réaliser des diagnostics ou programmes de réhabilitation du patrimoine bâti, la restauration de mobiliers anciens, peintures, ou des artistes susceptibles d'encadrer des ateliers (ALSH - seniors...).

Coût de l'opération : 58500 € HT financés à 40 % par la collectivité territoriale de corse et le conseil général de Haute-Corse et 60 % par la commune.

L'info en plus... L'info en plus... L'info en plus...

100 % du territoire communal est désormais couvert par la télévision numérique terrestre (TNT)

2 défibrillateurs sont mis à disposition des clubs sportifs.

20827 € c'est le coût des vols ou dégradations commis contre les biens publics en 2010.

Loisirs

FESTIVITES ETE 2010 organisées par la Commune

2, 3, 4 juillet

Village

Exposition de peinture :

de l'école de Sophie Cipriani-Perrotey.

9 juillet

Eglise San Martinu

Concert classique avec les élèves du festival d'Aix-en-Provence, et le **concours des enfants** de l'école d'Arena.

9 au 11 juillet

Village

Exposition de peinture : "Tcheca".

13 juillet

Arena

I Mantini + bal populaire.

31 juillet

Arena

"Un air de famille"

(A. Jaoui et J.P. Bacri) mise en scène de

Jean-Pierre Lanfranchi.

Troupe Unita Teatrale

Groupe "jour et nuit".

4 août

Piazza Luce de Casabianca

Théâtre Expressions, mise en scène de José Massei **"Chers Zoiseaux"** (de Jean Anouilh).

7 août

Village

U Teatrinu **"S'ella hè vera què"**

de Corneille, adaptée en langue corse par Guy Cimino.

8 au 14 août

Village

« Expositions de peintres locaux ».

13 août

Piazza Nova

« **I Macchjaghlioli** ».

14 août

Piazza Nova

« **Voce in fiesta** » et « **Diana di l'Alba** ».

août

Village

Exposition de photographies de la commune réalisées par les élèves de l'école d'Arena.

Toutes ces manifestations sont gratuites.

Subventions

Aides financières aux associations en 2010

ADMR Casinca: **200 €**

A Fiera di San Pancraziu: **1 750 €**

American 2B Boxing Club: **300 €**

AS Casinca Football: **12 000 €**

Asso Familiare de la Casinca: **2 500 €**

Asso Familiare du Fium'Altu: **300 €**

Boule dorée de la Casinca: **200 €**

Vescovato Casinca Basket Club: **6 750 €**

Castagniccia Mare e Monte: **150 €**

Cercle lyrique de Corse (concert classique):

1 500 €

Club Ho Viet Vo Dao: **400 €**

Coopérative scolaire maternelle Arena:

500 €

Coopérative scolaire primaire Arena:

2 800 €

Coopérative scolaire village: **3 700 €**

Corsic'Alba Taekwondo: **400 €**

Cors'MB4L: **200 €**

CORSSAD: **200 €**

Croix rouge: **1 850 €**

Les restos du cœur: **1 500 €**

Donneurs de sang: **600 €**

FAGEC: **500 €**

Foyer socio éducatif collège: **900 €**

Notre Dame des Grâces: **700 €**

Producteurs de fruits: **300 €**

Santa Croce: **250 €**

Tennis Club de Folelli: **300 €**

Vélo Club de Vescovato: **250 €**

État civil

Bienvenue à...

Salvatori Jean-Charles • Hajlal Farah • Sas-satelli Carl'Anto • Atarras Ismail • Grazi Marc-Antoine • El Attouch Sanaa • Laâouer Manelle • Di Luna Anna-Lesia • Villaret--Pesquié Nicolas • Chomilier Cali • Tomasi Raphaël • Vendasi Noah • Ah-raoui Soraya • Orlanducci Petru-Carlu • El Kaddouri Sarah • Ouohou Lamia • Vergel-lati Emma • Bakari--Kuntz Nina • De Perretti Romain • Giamarchi Laura • Vinciguerra Jean-Antoine • Marchesi Thomas • Colombani Laurina • Luciani-Giamarchi Jean-Marie • Bonino --Marioni Saveria • Spalletti Laurine • Adhar Waël • Gabrielli Nathan • Oggadi Manare • Delynia Lia • Braise Erin, Marie • Pereira Barros Nuno, Filipe • Petroni Petru Paulu

Tous nos vœux de bonheur à...

mariages célébrés à Vescovato

Scognamiglio Benoît et Laurelli Nathalie • Chiodi Richard et Figarella Muriel • Labreche Salah et Benaouda Nadia • Marsili Bruno et Venturini Esther • Chouâli Soufian et Baloute Fatima • Bourgeaud Nicolas et Biaggi Gabrielle • De Azevedo Araújo Abilio et Ferreira De Lima Maria Eulalia • Cesari Jean-Dominique et Fort Céline • Farges Guillaume et Fléchet Savéria

Ils nous ont quitté

Angelini Antoine • Giansily Toussaint • Ciccoli Daniel • Giamarchi Paul-Marie • Desplanches Franck Didier • Acquaviva née Michelangeli Cosima • Andréani Joséphine • Cerli Catherine • Giansily François Antoine • Franconeri José • Comparetti André • Canovi née Borri Lidia • Agostini Anne Catherine Marie-Thérèse • Menocci Eugenio • Tagliante-Saracino Claude Alfred • Antomarchi née Gabillet Renée • Mazet Jean-paul Patrick • Cesari Jean-Dominique • Navarra née Nicolini Georgette • Fantoni Jean Charles • Cavellini née Saggese Marie-Dominique • Andréani Jacques • Suffredini Jean Baptiste • Sevin Odette • Atzeni Giovanni • Simonpaoli née Sicurani Antoinette • Farrugia née Reig Eléonore, Yvonne • Machova Josephine • Giamarchi Jean Tousse-saint • Consalvi née Villa Sébastienne • Muriani Marie Pauline

Directeur de la publication :

François-Xavier Marchioni

Comité de rédaction :

Annelaure Filippi

Jean-Joseph Giansily

François-Xavier Marchioni

Dactylographie :

Henriette Bastianelli

Annie Ristorcelli

Crédits photos :

Mairie de Vescovato

Réalisation – Impression :

Dixit-Médiacorse 04 95 32 33 96

Contacts

Mairie de Vescovato

Place Luce de Casabianca

20215 – Vescovato

Tél. : 0495 36 70 19

Fax: 0495 36 61 55

www.vescovato.fr

mairie@vescovato.fr

Horaires d'ouverture :

tous les jours

8H-12H/14H-17H

le vendredi fermeture à 16H

Annexe

Bât E19 Cité Erilia – Arena

Tél. : 0495 36 50 89

Permanence du maire :

Le mercredi de 10H à 12H